



renseignements sur assurance vie

Par **anat**, le **14/05/2013** à **13:36**

Bonjour,

Mon papa avait souscrit une assurance vie en mettant comme bénéficiaires ses petits enfants. Nous sommes 2 à avoir fournis les papiers nécessaires pour faire débloquer les fonds sauf 1 de mes soeurs qui ne retrouve pas son livret de famille.

La dame qui s'occupe du dossier nous a dit qu'il fallait absolument la photocopie de son livret.

Je voudrais savoir s'il faut absolument son livret de famille car la dame nous a dit que même si elle faisait un duplicata sa ne marcherait peut être pas, et que sans ces papiers l'argent ne saurait pas verser et même perdu.

Je vous remercie d'avance de vos réponses

Cordialement